

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4060 - MARDI 17 AOÛT 2021

SANTÉ PUBLIQUE

Allègement des mesures restrictives contre la Covid-19 à Kinshasa

Après des semaines de restrictions avec des conséquences fâcheuses sur leur quotidien, les Kinois peuvent enfin renouer avec leur ancien mode de vie du fait de la courbe épidémique descendante constatée dans leur ville hier encore considérée comme l'épicentre de la pandémie.

Le chef de l'Etat, de concert avec l'équipe de la riposte et la task force présidentielle, a décidé d'alléger les restrictions publiques dictées par la résurgence de la covid-19 avec sa variante delta. Il en découle que, désormais, le couvre-feu passe de 23 heures à 4 heures du matin avec, en sus, la réouverture des bars, les night-clubs, les terrasses et les salles de fête.

Page 3



Le centre ville de Kinshasa

RÈGLEMENTATION DES TRANSPORTS FRONTALIERS DES MARCHANDISES

Félix Tshisekedi met en garde contre toute mesure discriminatoire



De la réglementation des transports frontaliers des marchandises au départ du territoire national, il en a été question au cours de la quinzième réunion du conseil des ministres tenue

par visioconférence, le 13 août 2021.

Le chef de l'Etat a exhorté les membres du gouvernement, dans leurs secteurs respectifs, à veiller à ce que les différentes mesures à prendre pour la régulation ne soient perçues comme des pratiques anti-concurrentielles dont l'effet serait d'empêcher, limiter ou fausser la concurrence au détriment d'opérateurs étrangers. Il a également souligné la nécessité d'une étude plus approfondie comme préalable à toute prise des mesures dans ce domaine.

Page 2

ITURI

L'équipe humanitaire pays s'inquiète de la recrudescence des tueries



La ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri

Pour le coordonnateur humanitaire en RDC, David McLachlan-Karr, « les conditions pour la paix et la construction de ponts entre les communautés belligérantes doivent être promues dans la province et accompagnées de plateformes pour promouvoir le dialogue, la justice et la

lutte contre l'impunité pour les crimes commis dans le conflit ». A l'issue d'une visite effectuée en Ituri, David McLachlan-Karr s'est dit profondément inquiet face à la recrudescence des tueries, aux déplacements de la population et à la recrudescence des besoins humanitaires dans la province.

Page 4

ALBUM « BAILO CANTO »

Sam Mangwana invité sur l'album de Reddy Amisi

Page 6

EDUCATION

L'ISTM-Kananga innove dans la défense des mémoires

Le comité de gestion de l'établissement innove dans l'amélioration de l'enseignement et de la qualité des travaux de fin d'études universitaires à défendre par les étudiants finalistes de licence.



Le directeur général de l'ISTM-Kananga remettant un jeton d'accès au restaurant à un bénéficiaire

Pour s'assurer de la qualité des mémoires, le comité de gestion, dirigé par le Pr Munkandu Basua Babintu, a organisé récemment la première édition de la Journée des memoranda. Il s'agit d'une séance de pré-défense pour tous les étudiants finalistes de licence. Au cours de cette journée présidée par le directeur général de l'Institution supérieure des techniques médicales (ISTM), les étudiants ont présenté l'état d'avancement de leurs recherches.

Concernant cette première expérience, une vingtaine d'étudiants a présenté ses travaux de recherche à différents stades d'avancement. Cela dans toutes les disciplines, notamment la nutrition diététique, les sciences infirmières, la santé communautaire, la biologie, la gestion des institutions de santé... « Cette journée a marqué l'intérêt du suivi de proximité de ces jeunes chercheurs pour améliorer la qualité de leurs prestations, augmenter leur estime de soi et, surtout, nous voulons à travers cet exercice éviter les antivaleurs tel que le plagiat », a déclaré le Pr Munkandu. Il a ajouté que par ce geste, le comité de gestion de l'ISTM-Kananga contribue tant soit peu à l'encadrement scientifique de

ses étudiants. Toujours dans le cadre des innovations, le comité Mukandu vient de créer, sur fonds propres, un restaurant du cœur. L'accès à ce restaurant est gratuit mais conditionné par un jeton d'accès. Seuls les agents âgés de 70 ans et plus y ont accès. Le restaurant offre journalièrement un repas équilibré et varié.

Toutes ces initiatives mises en place par l'équipe du comité de gestion de l'ISTM-Kananga visent à améliorer les conditions de travail de son personnel. Avec plus de moyens, le comité de gestion pourra faire plus. D'où l'appel du directeur général aux personnes de bonne volonté. « Si nous voulons construire de grands bâtiments, nous n'allons pas le faire avec des frais des étudiants, il faudra que nous ayons un peu plus de moyens pour que nous puissions booster notre établissement. Nous avons plus de deux mille cinq cents étudiants, à notre arrivée nous n'avons trouvé que trois bâtiments. Les étudiants étaient dans les mauvaises conditions et actuellement, avec ce que nous avons fait, pendant deux ans, nous avons ajouté ne fût-ce que cinq bâtiments. Ce qui nous fait une vingtaine de salles », a-t-il expliqué.

Blandine Lusimana

RÉGLEMENTATION DES TRANSPORTS FRONTALIERS DES MARCHANDISES

Félix Tshisekedi met en garde contre toute mesure discriminatoire

De la réglementation des transports frontaliers des marchandises au départ du territoire national, il en a été question au cours de la quinzième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République, tenue par visioconférence, le 13 août 2021.

Dans sa traditionnelle communication, en liminaire aux discussions, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a soulevé la problématique, rapporte le compte-rendu lu par le ministre de la Communication et médias, porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya.

Le président de la République, d'emblée, a évoqué l'arrêté du 29 juillet 2021 signé par le ministre des Transports et voies de communication, conditionnant le transport des minerais, au départ de République démocratique du Congo, par l'utilisation de seuls véhicules immatriculés au pays. Au-delà des bienfaits que peut procurer une telle disposition, le chef de l'Etat a cependant nuancé en mettant en garde contre toute velléité de concurrence déloyale dans la prise des différentes mesures y afférentes. Aussi, a-t-il exhorté les membres de gouvernement, dans leurs secteurs respectifs, « de veiller à ce que les différentes mesures à prendre pour la régulation ne soient perçues comme des pratiques anti-concurrentielles dont l'effet serait d'empêcher, limiter ou fausser la concurrence au détriment d'opérateurs étrangers ».

Tout en saluant la mesure gouverne-

mentale qui va dans le sens d'assurer la protection et l'accompagnement des opérateurs économiques congolais au regard de la loi sur la sous-traitance, le commerce et les services, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a cependant mis un bémol. A défaut d'activer des mécanismes conventionnels de sauvegarde, il a souligné l'impérieuse nécessité, pour le gouvernement, d'éviter le plus possible, « des mesures qui, de manière ostentatoire, apparaissent comme discriminatoires et affectent la libre-circulation des personnes et des marchandises ».

Dans le même ordre, le garant de la nation a souligné la nécessité d'une étude plus approfondie comme préalable à toute prise des mesures dans ce domaine. Il s'agit là d'une précaution utile à prendre afin, a-t-il indiqué, « de ne pas ramer à contre-courant des obligations internationales auxquelles la RDC a souscrit, y compris dans le cadre de l'intégration régionale ».

Les dispositions du traité du Marché commun de l'Afrique orientale et australe font partie desdites obligations internationales. Et dans le cadre de ce traité auquel il a clairement fait allusion, il y est prescrit la création d'un environnement favorable à la concurrence interétatique, l'abolition des mesures qui constituent un frein à la circulation des personnes et des marchandises, la réduction des barrières non physiques notamment légales et réglementaires, et la promotion de la protection égale des entreprises et de la concurrence.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

La RDC réceptionne le deuxième lot du vaccin AstraZeneca

Plus de cinquante et un mille nouvelles doses du vaccin, don du Royaume-Uni, viennent d'être reçues par la République démocratique du Congo (RDC), à travers le mécanisme Covax.

Les doses réceptionnées sont destinées à assurer la seconde injection de la majorité des personnes ayant déjà reçu leur première dose, dans le cadre de la campagne de vaccination lancée le 19 avril 2021. Ce deuxième lot de doses de vaccin AstraZeneca est un motif de satisfaction pour le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani, qui a saisi cette occasion pour saluer la détermination de la RDC et du Royaume-Uni à conjuguer leurs efforts afin de lutter contre cette maladie. «*La RDC et le Royaume-Uni font front commun face à cette pandémie, unis par leur conviction partagée de l'importance de l'équité vaccinale dans le monde*», a-t-il soutenu, tout en lançant un appel à la vaccination de tous. «*Nous encourageons la population à continuer de se faire vacciner*», a lancé le ministre.

Pour sa part, l'ambassadeur du Royaume-Uni en RDC, Mme Emily Maltman, a déclaré lors de la réception de ce nouveau lot de vaccin : «*Le Royaume-Uni est fier de*

pouvoir garantir l'accès à une deuxième dose du vaccin AstraZeneca aux Congolais qui avaient déjà reçu leur première dose. Ce don est un symbole important du partenariat entre nos deux pays et de la solidarité du peuple britannique envers le peuple congolais.

La troisième vague, a-t-elle rappelé, a été plus virulente que les précédentes et le monde n'est pas à l'abri d'une quatrième vague. La vaccination, a-t-elle indiqué, est un moyen sûr de se protéger contre les formes sévères de la covid-19 et l'humanité ne sera en sécurité que lorsque tout le monde sera vacciné.

Quant au représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, il a fait savoir que son institution est partie prenante du mécanisme Covax et continuera à soutenir le gouvernement congolais dans le déploiement des vaccins, les activités opérationnelles, notamment la communication et engagement communautaire en vue de prévenir une quatrième vague de la covid-19 en RDC.

Notons qu'en plus des contributions du Royaume-Uni à l'initiative Covax, le pays s'est engagé au sommet du G7, en juin dernier, à partager cent millions de doses de vaccins d'ici à l'année prochaine, dont trente millions d'ici à la fin



Les lots de vaccin AstraZeneca

de cette année. Le don fait à la RDC s'inscrit dans cette lignée.

La vaccination efficace pour la prévention contre la covid-19

Les preuves scientifiques ont démontré que la vaccination est un outil essentiel dans la lutte contre la covid-19 et permettra de sauver des millions de vies. C'est dans ce cadre que l'Organisation mon-

diale de la santé (OMS) et les centres africains de contrôle des maladies recommandent aux pays de continuer à déployer tous les vaccins approuvés par l'OMS, dont le vaccin AstraZeneca. La RDC s'était prononcée pour l'utilisation du vaccin AstraZeneca qui répond aux conditions de conservation existantes dans le pays (entre +2°et 8°C).

Pour rappel, la RDC avait reçu plus d'un million sept cent

mille doses de vaccin contre la covid-19 au mois de mars dernier, expédiées par l'intermédiaire de Cova. Depuis le début de la vaccination dans le pays, le 19 avril 2021, avec le vaccin AstraZeneca, quatre-vingt et un mille neuf cent dix personnes ont été vaccinées dans treize provinces jusqu'au 10 juillet, parmi lesquelles quatre mille deux cent soixante sont revenues pour la seconde dose.

Blandine Lusimana

COVID-19

Quatre provinces non concernées par les mesures d'assouplissement

Selon le ministre de la Santé publique, hygiène et prévention, le Haut Katanga, le Lualaba, le Nord et Sud-Kivu sont actuellement dans une situation en hausse des cas de covid-19; raison pour laquelle elles ne sont pas concernées par des mesures d'assouplissement annoncées par le gouvernement.

A Kinshasa, la vie a repris son cours normal à l'annonce de l'allègement des gestes barrières. C'était le 14 août au cours d'une conférence de presse animée conjointement par le ministre de la Communication et des médias et son collègue de la Santé publique, le gouverneur de la ville et le commandant de la police de la capitale.

Parmi les mesures annoncées, il y a le couvre-feu qui débutera de 23heures à 4heures du matin. Pendant ce temps, les boîtes de nuit, les bars et les terrasses, mais aussi les salles

de fête, sont autorisés à fonctionner jusqu'à 23 heures. Cependant, tout rassemblement festif n'est autorisé qu'à hauteur de 50% de la capacité du cadre servant de rencontre.

A en croire le ministre de la Communication et médias, Patrick Muyaya, les nouvelles contaminations à la covid-19 ont baissé de 80 à 15%. D'où, ces différentes mesures d'allègement concoctées par le comité multisectoriel de riposte. Pour sa part, le ministre de la Santé publique, le Dr Jean-Jacques Mbugani, a insisté sur le respect des gestes barrières qui doivent être observés par tous et chacun. Il a appelé la population à la prise de conscience afin d'éviter toute nouvelle vague de contamination. Aussi, a-t-il invité la population à se faire vacciner pour être protégée contre cette pandémie.

B.L.

SANTÉ PUBLIQUE

Allègement des mesures restrictives contre la Covid-19 à Kinshasa

La population kinoise, en particulier, et les Congolais, en général, ont de bonnes raisons de s'enthousiasmer après la publication d'une série de mesures d'allègement contre la covid-19. Après plusieurs semaines de restrictions qui leur ont été imposées avec des conséquences fâcheuses sur leur quotidien, les Kinois peuvent enfin renouer avec leur ancien mode de vie du fait de la courbe épidémique descendante constatée dans leur ville, hier encore considérée comme l'épicentre de la pandémie.

C'est en tout cas ce qui résulte de la séance de travail que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a eu le 14 août, à la cité de l'Union africaine, avec les membres de l'équipe de la riposte contre la covid-19, élargie à la task force présidentielle. Il a été confirmé, au cours de cette rencontre, à la suite du constat fait précédemment par le secrétariat technique de la riposte, la tendance baissière des cas de contamination à la covid-19 dans la ville-province de Kinshasa. Rappelons que lors de la quinzième réunion du Conseil des ministres, le

ministre de la Santé avait présenté les statistiques d'occupation des lits dans la capitale, lesquelles faisaient état d'une baisse du taux allant de 80% à 15% depuis la prise des mesures visant à endiguer la troisième vague. Cela étant, le Chef de l'Etat, de concert avec l'équipe de la riposte et la task force présidentielle, a décidé d'alléger les restrictions publiques dictées par la résurgence de la covid-19 avec sa variante delta. Il en découle que, désormais, le couvre-feu passe de 23 heures à 4 heures du matin. Dans le même temps, les bars, les night-clubs, les

terrasses et les salles de fête vont reprendre du service. Les autres mesures d'allègement concernent le renforcement du contrôle aux frontières ainsi que le maintien des mesures prises par le chef de l'Etat pour les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Haut-Katanga et Lualaba. Nonobstant les mesures prises, l'obligation de respecter les gestes barrières reste toujours de mise, notamment le port des masques et le lavage des mains, continue d'insister le secrétariat technique de la riposte tout en appelant la population à la vigilance.

Alain Diasso

ITURI

L'équipe humanitaire pays s'inquiète de la recrudescence des tueries

Pour le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr, « les conditions pour la paix et la construction de ponts entre les communautés belligérantes doivent être promues dans la province et accompagnées de plateformes pour promouvoir le dialogue, la justice et la lutte contre l'impunité pour les crimes commis dans le conflit. Les Nations unies et nos partenaires sont prêts à soutenir les activités visant à faciliter la réconciliation communautaire et la consolidation de la paix ».

David McLachlan-Karr s'est dit profondément inquiet face à la recrudescence des tueries, des déplacements de la population et à la recrudescence des besoins humanitaires dans la province de l'Ituri.

A l'issue d'une visite effectuée dans cette province, du 11 au 13 août, la mission humanitaire, composée notamment des représentants nationaux de l'Unicef, du HCR, de l'ONU Femmes, de la FAO, du Fnuap et d'Ocha, d'un haut fonctionnaire du PAM et d'un représentant du Forum des ONG internationales, a exhorté les autorités militaires à continuer à travailler avec la Monusco et les autres parties pour assurer le respect du droit international humanitaire, garantir la protection des civils et des infrastructures sociales et fournir

un accès sécurisé aux acteurs humanitaires pour aider les victimes du conflit.

La mission, est-il indiqué dans un communiqué du coordonnateur humanitaire du 13 août, a été informée d'une forte hausse des déplacements causés par les actions des groupes armés illégaux et des milices d'auto-défense communautaires, qui viennent agrandir le nombre déjà important de personnes déplacées. « Le nombre total de déplacés dans la province est estimé à 1,7 million de personnes, dont un nombre excessivement élevé de femmes et d'enfants », a souligné David McLachlan-Karr.

Les mécanismes sociaux d'adaptation poussés à leur limite

Effectuant une mission à Ko-

manda, dans le territoire d'Irumu, pour inspecter les sites de déplacés, l'équipe humanitaire a dit observer que de nombreuses personnes déplacées avaient cherché refuge et sécurité au sein des communautés locales. Et de noter que les mécanismes sociaux d'adaptation ont été ainsi poussés à leur limite. A l'en croire, en particulier, les écoles, les lieux de culte et les services médicaux locaux étaient débordés. « Les populations nouvellement arrivées, y compris celles de la communauté pygmée, ont fui les attaques avec rien d'autre que les vêtements qu'elles portaient. Beaucoup d'entre elles ont raconté des histoires horribles d'assassinats ciblés, de viols et de torture », a

fait savoir le coordonnateur humanitaire dans son communiqué.

Dans ce travail, l'équipe humanitaire a identifié des besoins sectoriels prioritaires dont les soins médicaux, la nourriture, les abris, l'eau, les services d'assainissement ainsi que la fourniture d'articles ménagers. « Au moins 59 sites de déplacés et de regroupement ont été enregistrés par les agences humanitaires dans la province. Ce nombre risque d'augmenter avec la reprise des combats. Les opérations humanitaires dans la province sont compliquées par la rareté des ressources, les partenariats limités, le terrain et la logistique difficiles, ainsi que l'insécurité », a prévenu le coordonnateur humanitaire. David McLachlan-Karr a également indiqué que les attaques contre les agences humanitaires ont également augmenté, parfois en raison des tensions intercommu-

nautaires et interethniques. « Des solutions durables doivent être trouvées pour permettre aux populations déplacées de retourner chez elles en paix le plus rapidement possible ; la création d'une multiplicité de sites de déplacés est non seulement indésirable et vecteur de conflits avec les communautés d'accueil, mais elle est intenable », a-t-il dit. Pour McLachlan-Karr, « les conditions pour la paix et la construction de ponts entre les communautés belligérantes doivent être promues dans la province et accompagnées de plateformes pour promouvoir le dialogue, la justice et la lutte contre l'impunité pour les crimes commis dans le conflit. Les Nations unies et nos partenaires sont prêts à soutenir les activités visant à faciliter la réconciliation communautaire et la consolidation de la paix ».

Lucien Dianzenza

ASSASSINAT DU JOURNALISTE MUMBERE À BIAKATO

Olpa exige une enquête urgente

L'ONG regrette que la femme du professionnel des médias soit également tuée à la même occasion et dit attendre l'action des autorités compétentes en vue de mettre hors d'état de nuire les auteurs du double meurtre.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), clame, dans une réaction du 15 août, une enquête urgente et indépendante après l'assassinat du directeur à la radiotélévision communautaire de Babombi (RTCB), émettant à Biakato (territoire de Mambasa) à 320 km de Bunia, province de l'Ituri, Joël Musavuli Mumbere, ainsi que sa femme. L'ONG, qui condamne vigoureusement ce double assassinat, dit attendre des autorités la mise hors d'état de nuire des auteurs de l'acte décrié.

Joël Musavuli Mumbere, a rappelé Olpa, a été assassiné, un jour plus tôt, le 14 août, à son domicile, par des individus non autrement identifiés munis d'armes blanches qui l'ont asséné plusieurs coups de poignards ayant provo-

qué son décès. Ils ont également, a indiqué cette association, blessé mortellement l'épouse de ce dernier, témoin oculaire de l'assassinat. Olpa indique que la femme du journaliste a succombé de ses blessures peu après son évacuation dans un centre hospitalier. A en croire cette organisation, peu avant de rendre l'âme, Mme Musavuli a affirmé avoir reconnu quelques miliciens Maï-Maï qui ont déclaré « être venus en finir avec le journaliste qu'ils accusaient de fournir des informations compromettantes aux forces loyalistes dans la zone ».

Olpa a, par ailleurs, rappelé que c'est depuis fin juillet 2021 que Joël Musavuli Mumbere recevait des menaces de représailles, après la diffusion d'une émission intitulée « Rahiya, fungua macho » (Peuple, ouvrons les yeux, en français), au

cours de laquelle le journaliste a fait un état des lieux de l'état de siège et de l'activisme des groupes armés dans la province de l'Ituri. « Le 10 mars 2021, un groupe d'éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), placé sous les ordres du major John Bebwa, avait pris d'assaut les installations de RTCB à la recherche de Joël Musavuli. Ne l'ayant pas trouvé sur le lieu, ces militaires ont proféré des menaces d'arrestation aux journalistes trouvés sur le lieu. Ce, après la diffusion d'un communiqué d'une organisation locale dénommée Convention pour le respect des droits humains, qui dénonçait l'existence d'un cachot souterrain à Biakato sous l'autorité de major John Bebwa », a expliqué Olpa.

L'interpellation du gouverneur militaire du Nord-Kivu

Dans une précédente correspondance adressée le 14 août au gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu, l'Olpa l'a exhorté à prendre des mesures urgentes pour assurer la sécurité des journalistes travaillant à Rutshuru, confrontés à des menaces sécuritaires d'ordre divers. Dans ce document dont copies ont été réservées au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, au ministre de la Communication et des médias ainsi qu'au ministre des Droits humains, l'Olpa, ayant un bureau de coordination à Goma dénommé « la Maison des journalistes », a sollicité des mesures particulières de protection au profit des journalistes travaillant à Rutshuru. A l'en croire, des personnes malintentionnées non autrement identifiées s'illustreraient, depuis quelques jours, à proférer des menaces de mort à l'endroit des journalistes de

cette partie de la province du Nord-Kivu. « Curieusement et contre toute attente, ces individus ont mis à exécution leurs menaces en donnant froidement la mort à Héritier Magayane (27ans), présentateur de l'émission Fidélité d'amour diffusée par la sous-station de la chaîne publique RTNC/Rutshuru. Il a été assassiné, le 7 août 2021 au village Bunyangula, dans le groupement de Bukoma, chefferie de Bwishsha. Ses assaillants armés l'ont égorgé et extorqué son téléphone portable, avant de disparaître dans la nature. Vingt-quatre heures après ce lâche assassinat, Justin Panzu, rédacteur en chef à la même sous-station a reçu des menaces de mort », a indiqué Olpa. Et de noter que l'auteur des menaces exigeait au journaliste le paiement d'une rançon de deux cents dollars américains en échange de sa sécurité. Au cas contraire, menaçait-il, il subirait le même sort qu'Héritier Magayane.

Lucien Dianzenza

UNIVERSITÉ SENGHOR D'ALEXANDRIE

Le Pr Ribio Nzeza nommé directeur du département de culture

Âgé de 37 ans et de nationalité congolaise (RDC), le Pr Ribio Nzeza devient le plus jeune directeur d'un département de l'histoire de l'université Senghor, la première personnalité africaine à diriger le département de culture de cette université et le premier ressortissant d'Afrique centrale.

Le Pr Ribio Nzeza prendra ses nouvelles fonctions le 1er octobre prochain et va succéder au Français Jean-François Fau. Depuis sa création, le département de culture de l'université Senghor a été dirigé par quatre Français : Caroline Gaultier, Myriam Morel-Deledalle, Christophe Euzet et Jean-François Fau. Créée en 1990 à Alexandrie, en Egypte, et basée dans la même ville, l'université Senghor est l'une des quatre opératrices directes de la Francophonie, en plus de la chaîne de télévision TV-5Monde, de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

A Alexandrie et sur ses dix autres campus en Afrique et en Europe, l'université Senghor propose des masters spécialisés et des formations courtes répondant à des besoins de renforcement de compétences des cadres pour le développement de l'Afrique. Ces masters sont déclinés en huit spécialités

professionnelles dans quatre départements : le département « culture » avec la gestion du patrimoine culturel ainsi que le management des entreprises culturelles ; le département « environnement », avec la gestion des aires protégées et de la biodiversité ainsi que la gestion de l'environnement ; le département « management », avec gouvernance et management public ainsi que management de projets et le département « santé », avec les formations en nutrition internationale ainsi qu'en santé publique internationale. À Alexandrie, l'université Senghor accueille chaque deux ans, entre 160 et 200 étudiants sélectionnés sur concours parmi plus de trois mille candidats de vingt-cinq pays différents. Cent vingt d'entre eux, dont la moitié de femmes, bénéficient d'une prise en charge complète, sous forme de bourse d'études.

Un ancien de la maison

Le Pr Ribio Nzeza Bunke-ti Buse est détenteur d'un



Le Pr Ribio Nzeza

doctorat en communications sociales de l'Université catholique du Congo, d'un master en gestion des industries culturelles de l'Université Senghor d'Alexandrie et d'un certificat en business, relations internationales et économie politique de la London School of Economics and Political Science. Actuellement, il est professeur associé au département des sciences de l'information et de la communication de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Kinshasa et également à la faculté des communications sociales de

l'Université catholique du Congo. Ses enseignements portent sur le management des industries culturelles et créatives, le journalisme multimédia, le journalisme d'investigation et les réseaux sociaux numériques.

Au niveau international, le Pr Ribio est affilié comme enseignant au master 1 gestion des industries culturelles au campus de Saint-Louis du Sénégal de l'université Senghor d'Alexandrie. En mai 2019, il a fait partie des professeurs animateurs du séminaire «Dynamiques des sociétés africaines» au département

de sociologie de l'université Laval au Canada au sein du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines.

Consultant pour plusieurs organisations

Sur le plan de la consultance, le Pr Ribio est actif dans les industries culturelles (industrie musicale en particulier), les politiques culturelles, la gestion des projets culturels ainsi que le management des organisations culturelles et des entreprises de communication.

Patrick Ndungidi

COOPÉRATION

Le Pnud prêt à accompagner la RDC dans les différents projets de développement

La directrice du bureau régional du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en Afrique, a échangé, le 14 août, à la Cité de l'Union africaine, avec le président de la République et chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

S'exprimant à la presse au sortir de l'audience, Ahunna Eziakoma a indiqué avoir reconnu la volonté du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, d'améliorer les conditions de vie de sa population. Ceci, a-t-elle dit, justifie sa rupture avec l'ancienne coalition, laquelle a entraîné la formation d'un nouveau gouvernement engagé dans la lutte contre l'injustice, la pauvreté, l'indiscipline et les inégalités sociales, l'objectif déclaré étant d'asseoir une bonne et meilleure gouvernance. Venue évaluer la capacité du Pnud d'accompagner le gouvernement congolais dans sa vision et dans la réalisation de ses ambitions, celles d'impulser une dynamique de développement local inclusive, Ahunna Eziakoma s'est dite heureuse de constater que son institution partage la même vi-

sion que le président de la République, en matière de lutte pour la bonne gouvernance. Elle a, par ailleurs, confirmé la disponibilité du Pnud d'accompagner la République démocratique du Congo (RDC) dans les différents projets ou programmes d'amélioration des conditions de vie des Congolais, mais aussi, dans l'organisation du cycle électoral prochain en y apportant son assistance technique. Originaire du Nigeria, Ahunna Eziakoma compte à son actif plus de vingt ans d'expérience au sein des agences des Nations unies. Avant d'être promue directrice du bureau régional du Pnud pour l'Afrique, elle était jusque-là coordinatrice résidente et représentante résidente des agences des Nations unies en Ethiopie.

Alain Diasso

ENVIRONNEMENT

Les problèmes du personnel exposés à Eve Bazaiba

Le directoire de la Dynamique syndicale des finances du ministère de l'Environnement et développement durable (DSF/EDD) a dénoncé ce qu'elle a qualifié d'injustice sociale constatée dans ce département.

Après avoir sollicité une audience au travers des réseaux sociaux, les membres de la DDSF/EDD ont été reçus, le 16 août, par la vice-Première ministre, Eve Bazaiba. Cette entrevue a permis à la délégation syndicale d'exposer à la ministre de tutelle certaines anomalies constatées au sein de ce ministère et qui dénoteraient, selon ces syndicats, d'une injustice sociale.

Conduit par son président Caleb Bosuku Madiliba, le directoire de la DSF/EDD a remis à la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et développement durable (VPM-MEDD) un mémorandum contenant leurs revendications. Il s'agit notamment de la question de la prime permanente pour les fonctions spéciales comme spécifiques ainsi que du cas des divisions provinciales de



l'Environnement dont les agents ne sont pas rémunérés. Certains autres points relevés par les syndicalistes sont notamment l'octroi des matricules aux nouvelles unités ainsi que la mécanisation. Selon Caleb Bosuku, cette situation dénoncée constitue une injustice sociale dont ils attendent une intervention urgente de la part de la VPM Bazaiba pour réparation. « Autant de raisons qui ont occasionné cette rencontre pour qu'elle puisse statuer en prêtant une oreille attentive à nos desiderata. Elle a pris acte. Et, nous sortons satisfaits », a dit Caleb Bosuku. Justifiant leur action auprès de

Lucien Dianzenza

« BAILO CANTO »

Sam Mangwana invité sur l'album de Reddy Amisi

Compté au nombre des légendes de la rumba congolaise dont il a été l'un des brillants interprètes, le ténor d'origine angolaise a posé sa voix dans le nouvel opus qui va sortir cette année et comporte seulement deux featurings.

Gardée secrète jusqu'au bout, la collaboration avec Sam Mangwana, jusqu'ici celle dont il avait parlé concernait Héritier Watanabe, est enfin divulguée. Le morceau pour lequel le titre n'est pas encore dévoilé est le second featuring de Bailo Canto. La curiosité des mélomanes déjà émoustillée à la première annonce ne devrait être que plus ardente cette fois. Déjà que, il y a trois mois, entendre Reddy Amisi intervenir dans Maman Paradis, une chanson du dernier album d'Héritier Watanabe Mi-ange mi-démon, avait enchanté plusieurs oreilles. Dans la série des commentaires élogieux sur YouTube ayant applaudi la collaboration, on lit : « Deux voix magnifiques au service d'une mélodie extrêmement poétique. Et des paroles sublimes, un duo juste magistral, bravo héritier et Reddy ». Cela a évidemment suscité plus d'envie pour le projet en cours de réalisation. Dix nouveaux titres vont

s'ajouter au répertoire assez fameux de Reddy Amisi parmi lesquels des tubes intemporels qui font du chanteur l'un des préférés des Congolais. Annoncé depuis l'an dernier déjà, Bailo Canto, l'album éponyme renvoie au surnom de la star appréciée des mélomanes surtout pour ses textes moralisateurs, est fin prêt. Le Courrier de Kinshasa tient cette précision de son attaché de presse, Henry-Noël Mbuta Vokia : « La réalisation de Bailo Canto est achevée. Il contiendra dix chansons dont cinq clips sont déjà tournés ». La photo d'un extrait de clip y fait d'ailleurs référence depuis le 22 juillet sur Facebook.

Les derniers mixes

Personnellement, le 17 juillet dernier, le chanteur avait fait un post sur sa page Facebook à l'intention de ses abonnés où il indiquait : « Au studio pour finaliser les derniers mixes de votre album ». Une photo

de lui, les oreilles couvertes d'un casque audio, illustre la phrase. Et il ajoute : « Je suis heureux de savoir que vous êtes déjà nombreux à attendre sa sortie ». En effet, ça peut paraître bien long depuis la sortie du dernier en date, Likelemba en 2010. N'empêche qu'entre temps, depuis l'an dernier, les internautes sont tenus en haleine par la session acoustique « Reddy Amisi unplugged » (débranché en français). Cette vidéo du chanteur, avec pour seul accompagnement instrumental une guitare, a dépassé le million de vues sur YouTube. Elle met les projecteurs sur une remarquable prestation d'environ 50 minutes où il s'est livré à l'interprétations de ses mémorables tubes à l'instar de Zakina, Miss Okito, Orphelin, Bomengo Ata kala, Intérêt, Madame F et Assistant social. Pour les plus nostalgiques, il a proposé un retour à ses débuts dans Viva La Musica en intégrant Kotida, le premier morceau chanté à son entrée dans l'orchestre de Papa Wemba sorti sur 45 tours.

Nioni Masela



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AFRIQUE CENTRALE

Les CER en concertation pour la biennale de Luanda

Dans le cadre de l'organisation de la deuxième édition de la biennale de Luanda, dite « Biennale de la culture de la paix et de la non-violence », le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo a organisé, le 13 août, par visioconférence, une réunion de concertation des Communautés économiques régionales (CER).

Au cours de la rencontre virtuelle, les échanges ont tourné autour de : l'importance de la contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable et faire taire les armes à l'horizon 2030 ; la nécessité de travailler pour impliquer les jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable ; l'urgence de formaliser notre vision de l'Afrique et de la diaspora face aux conflits, aux crises et aux inégalités pour trouver les résolutions nécessaires ; l'intérêt d'exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix et enfin, comprendre les enjeux du festival des cultures.

Il s'agissait pour tous les participants de faire le point sur ce qui est attendu des Communautés économiques régionales (CER) et des partenaires au développement, afin de susciter leur adhésion à la deuxième édition de la biennale de Luanda et de marquer, une fois de plus et de manière historique, l'engagement du continent en faveur de la paix. « Notre désir le plus ardent est que la paix et la non-violence, que nous voulons

promouvoir à partir de Luanda, ne soient pas un acte de résignation des peuples d'Afrique et du monde, mais un art de vivre, un art qui règle les gestes et les pensées de tous dans le souci constant d'assurer l'existence, la pérennité d'individus épanouis, de la famille, du clan, des peuples africains et de leur diversité dans un monde en constante évolution », a souligné l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo.

Contrairement à la première, la deuxième édition est considérée comme une opportunité majeure de célébrer le thème de l'année 2021 de l'Union africaine, « Arts, culture et patrimoine : Leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons » et de prolonger, au cours de cette même année, le thème de l'année 2020, « Faire taire les armes en Afrique ».

La deuxième biennale entend apporter de nombreuses innovations : le format; le caractère inclusif des acteurs et le calendrier. Elle s'organise en étroite coopération avec l'Unesco et l'Union Africaine, notamment par la création d'une Commission multisectorielle et d'un Comité national de gestion

de la Biennale.

L'UNESCO qui a lancé un vibrant appel à tous les Etats membres de l'UA à soutenir la 2ème Biennale de Luanda et à y participer, a également pris ses dispositions, notamment en renforçant sa présence en Angola et en créant un Secrétariat Permanent pour l'organisation de la deuxième édition avec la participation de points focaux dans ses Bureaux hors-Siège en Afrique et dans les pays de la diaspora.

En outre, des efforts ont également été entrepris pour renforcer l'appropriation de la Biennale au niveau des CER, afin que celles-ci puissent persuader leurs Etats membres respectifs à participer activement dans le processus devant aboutir à la tenue et au succès de la biennale de Luanda.

A l'issue de la réunion de concertation, les participants se sont donnés rendez-vous à Luanda, le 4 Octobre prochain, pour célébrer la biennale sur la culture de paix. La rencontre a connu la participation des représentants de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Unesco etc.

Yvette Reine Nzaba

TCHAD

Albert Pahimi Padacké nomme les membres du comité d'organisation du dialogue

Le Premier ministre tchadien a signé, le 13 août; un arrêté portant nomination des soixante-neuf membres du Comité d'organisation du dialogue national inclusif (CODNI).

L'opposant Saleh Kebzabo a été nommé au poste de vice-président du comité d'organisation du « dialogue national inclusif » devant conduire à des élections présidentielle et législatives au Tchad.

« Je tiens absolument à ce qu'il y ait tous les Tchadiens autour d'une table ronde pour discuter de nos problèmes », a indiqué Saleh Kebzabo, plusieurs fois candidat à la présidentielle face au maréchal Idriss Déby Itno, et dont la nomination a été officialisée samedi par un arrêté. Il a lancé un appel à l'opposition armée « à mettre de côté toute autre considération ». « Le gros obstacle qui était Déby n'est plus là. On doit s'asseoir, se regarder dans les yeux et se dire la vérité pour repartir sur des bases nouvelles dans une structure démocratique », a-t-il expliqué, estimant que « la rébellion armée a miné le Tchad depuis une cinquantaine d'années ».

En mai dernier, deux membres de son parti ont fait leur entrée dans le gouvernement de transition et Saleh Kebzabo a reconnu les nouvelles autorités militaires, réunies au sein d'un Conseil militaire de transition mis en place après le décès du chef de l'Etat, Idriss Déby Itno, et présidé par son fils Mahamat Idriss Déby Itno.

Placé sous l'autorité de ce dernier, le CODNI est composé des membres du gouvernement, des représentants de la jeunesse et des confessions religieuses. Abakar Adoum Haggar, ancien secrétaire général de la présidence sous Idriss Déby, est nommé deuxième vice-président.

Le 10 août, lors d'une adresse à la nation à la veille de la fête de l'indépendance, Mahamat Idriss Déby avait lancé « un appel pressant » à l'opposition armée, promettant qu'un « dialogue franc et sincère sera ouvert, de manière spécifique, aux mouvements politico-militaires ».

Yvette Reine Nzaba

ETHIOPIE

La communauté internationale divisée sur le règlement du conflit au Tigré

Des initiatives de négociations enclenchées jusqu'à ce jour pour tenter de trouver une solution au conflit dans la région sont au point mort, et les réactions du monde restent timides pour la simple raison que certains Etats, dont les membres africains du Conseil de sécurité (Kenya, Niger, Tunisie) ne veulent pas, comme l'Ethiopie, que la question du Tigré soit un sujet à discuter formellement par cette instance. Il en résulte que la situation continue de dégénérer sur le terrain.

Le conflit au Tigré relève d'une affaire interne à l'Ethiopie et si des efforts internationaux doivent être réalisés, cela doit être le fait que des Africains, via par exemple l'Union africaine, soutiennent certains pays du continent mais aussi d'ailleurs. Ils sont soutenus par la Russie et la Chine qui disposent d'un droit de veto au Conseil de sécurité. Cela a lieu au moment où la médiation de l'organisation panafricaine peine à convaincre les parties en conflit à résoudre la crise par le dialogue.

Les Etats-Unis pensent au contraire que la crise au Tigré n'est pas une affaire intérieure éthiopienne, mais un sujet qui doit préoccuper le Conseil de sécurité, indique l'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield. C'est pour cela que le président américain, Joe Biden, dépêche cette semaine un émissaire en Ethiopie, avec pour mission d'exiger la fin des combats dans la région du Tigré où la crainte d'une catastrophe hu-

manitaire s'intensifie. Jeffrey Feltman, diplomate chevronné des Etats-Unis pour la Corne de l'Afrique, effectue une visite sur place du 15 au 24 août, selon le département d'Etat.

Auparavant, et dans le but de contraindre les autorités éthiopiennes à s'asseoir sur la table des négociations avec les rebelles pour régler le conflit au Tigré, le gouvernement américain avait décidé d'imposer des restrictions de visa à des responsables érythréens et éthiopiens accusés de l'avo-

jour. A cette occasion, les pays occidentaux s'étaient contentés de renouveler leur appel à « un cessez-le-feu immédiat ».

Bruxelles déplore l'enlèvement du conflit

Aujourd'hui, le chef de la diplomatie européenne déplore la dégradation de la situation dans la région, alors que Bruxelles a gelé depuis décembre le versement de quelque 90 millions d'euros d'aide budgétaire à l'Ethiopie. « Ce qui se passe au Tigré est effroyable. Il est

et l'ouverture d'un dialogue politique entre les parties au conflit dans le respect de l'intégrité et de l'unité de l'Ethiopie », estime Emmanuel Macron. « Aux côtés de ses partenaires, la France se tient prête à accompagner l'Ethiopie dans ces directions », souligne la présidence de la République française, qui réitère la position affichée par le président français lors des récents entretiens qu'il a eus avec les deux chefs de gouvernement soudanais et éthiopiens.

Certains dirigeants étrangers, notamment occidentaux, ignorent les crimes du TPLF (Front de libération du peuple du Tigré), parti à l'époque au pouvoir dans cette région du nord du pays et qui défiait le gouvernement central, relève-t-il.

La région du nord de l'Ethiopie a plongé dans la violence en novembre dernier, lorsque le Premier ministre a envoyé l'armée dans la région pour destituer les autorités locales du TPLF à la suite, selon lui, de l'attaque de camps militaires par des forces tigréennes. Alors que le chef du gouvernement éthiopien, prix Nobel de la paix 2019, promettait une victoire rapide, neuf mois plus tard, les forces pro-TPLF ont repris le contrôle de l'essentiel du Tigré et progressé dans les régions voisines de l'Amhara, l'obligeant à appeler « tous les Ethiopiens aptes et majeurs » à rejoindre les forces armées pour combattre les rebelles.

Nestor N'Gampoula

« Ce qui se passe au Tigré est effroyable. Il est temps que la communauté internationale se réveille et agisse »

attisé. Washington avait également annoncé des restrictions « à grande échelle » en matière d'assistance économique et sécuritaire à Addis-Abeba.

Du côté européen, une session tenue en juin avait inscrit le conflit au Tigré à son ordre du

jours. A cette occasion, les pays occidentaux s'étaient contentés de renouveler leur appel à « un cessez-le-feu immédiat ».

temps que la communauté internationale se réveille et agisse », insiste Josep Borrell. Le conflit au Tigré préoccupe également la France. L'évolution de la situation sur place « requerrait la négociation d'une cessation des hostilités

Les divergences de points de vue des dirigeants du monde sur la crise tigréenne n'empêchent pas le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, de répéter sans cesse qu'il est de son devoir de « maintenir l'ordre » dans son pays.

PROMO LIPANDA+

LE DECODEUR HD

A PARTIR DE LA FORMULE **ACCESS**

5 000 FCFA



BONNE FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

 **06 877 92 92**
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

 **CANAL+ CONGO**

Tarif TTC en vigueur du 10/08/2021 au 10/09/2021 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, EVASION ESSENTIEL+, ACCESS+, EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS
CANAL+



15/08/21-DCRP/PAPN-CG

Bonne Fête de l'Indépendance



www.papn-cg.org



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A PROPOSITION POUR LE FINANCEMENT DES PLANS D'AFFAIRES

Conformément à l'Accord de financement du 20 septembre 2017, entre la République du Congo et l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) lance la 3ème campagne de financement des plans d'affaires ou microprojet. Le budget prévisionnel de cette activité est de 2 milliards de FCFA.

A cette fin, le projet invite les acteurs agropastoraux et halieutiques réunis en groupements, en coopératives ou en microentreprises agroindustrielles, promoteurs de la mécanisation agricole, de la transformation, de la conservation, de la commercialisation ou de la distribution des produits agricoles des 18 districts et villes ci-dessous à déposer leurs idées ou propositions de projets auprès des prestataires de montage affectés à Impfondo, Ouessou, Pokola, Makoua, Boundji, Ewo, Okoyo, Ollombo, Ngo, Ngabé, Ignié, Brazzaville, Mouyondzi, Loudima, Sibiti, Dolisie, Pointe - Noire et Loango.

Les plans d'affaires seront financés par un système de fonds à coûts partagés associant une subvention de l'Etat, à

travers le PDAC, à un apport du bénéficiaire, soit 5% pour les groupes de producteurs et 25%, pour les microentreprises.

La proposition du projet est présentée dans une fiche remplie et signée par le promoteur, accompagnée d'une photocopie de l'agrément ou du RCCM, de la liste des membres du groupement, de la coopérative ou du personnel de l'entreprise, le cas échéant, comprenant noms, prénoms, fonctions, numéros de téléphones et signatures.

La fiche de manifestation d'intérêt est obtenue gratuitement auprès du chef de secteur agricole.

Sur cette base, les plans d'affaires seront élaborés par des spécialistes individuels de montage, grâce au logiciel de RuralInvest et déposés par les bénéficiaires eux-mêmes, sans aucun frais, auprès du représentant de l'organisme indépendant basé dans chaque district ou ville.

Les plans d'affaires seront analysés et sélectionnés par un organisme indépendant en tenant compte de leur viabilité et rentabilité.

Une commission nationale composée des représentants de l'administration, du secteur privé et de la société civile procédera à la validation finale des plans d'affaires sélectionnés.

Les promoteurs des plans d'affaires validés signeront une convention de financement avec le PDAC et recevront des financements en nature ou en argent pour l'exécution des plans d'affaires.

Le calendrier de la campagne de financement des plans d'affaires 2021 se présente comme suit :

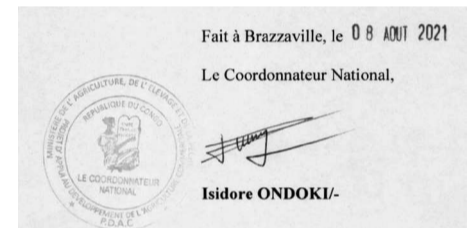
- Sensibilisation des acteurs par les services déconcentrés du MAEP: du 16 au 26 août 2021
- Retrait et dépôt des fiches de manifestation d'intérêt: du 18 au 26 août 2021 ;
- Montage des plans d'affaires : du 23 août au 15 septembre 2021
- Réception des plans d'affaires: du 20 au 25 septembre 2021
- Analyse et sélection des plans d'affaires: du 21 septembre au 21 octobre 2021
- Transmission des plans d'affaires au PDAC : 25 octobre 2021
- Validation des plans d'affaires :

2 novembre 2021

- Notification des bénéficiaires : 10 novembre 2021
- Signature des conventions de financement: du 15 novembre au 24 décembre 2021.

Le PDAC rappelle qu'aucune action prévue ci-dessus ne donne lieu à aucun frais. Tout comportement contraire de quelque acteur que ce soit, au nom du PDAC ou pas, doit être rapporté aux autorités du ministère en charge de l'agriculture ou signalé au PDAC (06 858 88 88, pdacmaep@gmail.com).

Pour toute information complémentaire, les personnes intéressées sont invitées à contacter les directeurs départementaux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et les chefs de secteurs agricoles de leurs districts ou villes respectifs ou encore les antennes du PDAC basées à Pointe Noire, Nkayi, Kinkala, Ngo et Ouessou.



REMERCIEMENTS

La veuve Kambani née Maboundou Angèle, les enfants Kambani ainsi que la famille du défunt, très touchés par la sympathie dont les amis, connaissances et anciens collègues du Trésor-public ont fait preuve lors du décès de leur regretté époux, père, frère, oncle et grand-père le nommé Kambani Emile Aser décédé le 8 Juin 2021 à Brazzaville. Vous remerciant sincèrement pour vos soutiens multiformes.



SER.VAL.COO. BATIMENTS

Entreprise de construction de bâtiments
 Architecture-Maçonnerie-Béton armé
 Manager : maître Serval Ndokou Gona
 Tél/Watsshap : 05 5 89 49 09 / 06 850 74 64



La famille Peya remercie très affectueusement et sincèrement tous ceux qui ont partagé leur peine après le décès de leur mère, madame Peya née Ibovi Catherine, décès survenu le 04 juin 2021 a Brazzaville, ainsi que les marques de sympathie que vous avez témoignées qui ont été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
 Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
 (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
 Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
 immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
 République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du lundi au vendredi 9h - 19h
 Samedi 9h - 13h

ZONE CÉMAC

Suppression des frais du roaming avant début 2022

La 14e session du comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières de la sous-région (PREF-CEMAC), qui s'est réunie le 12 août 2021 à Douala, a instruit la mise en œuvre effective de la suppression des frais d'itinérance de roaming entre les États au plus tard à la fin 2021.

À partir du délai requis, les citoyens de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), en déplacement à l'intérieur des États, auront accès aux services mobiles, entre autres, appels, SMS et internet..., sans frais supplémentaires et sans changer de carte Sim. C'est l'une des principales recommandations prises à la récente réunion du Copil de Pref-Cémac présidée par le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely. En outre, le Copil a instruit la Commission Cémac et le secrétariat permanent du Pref-Cémac de définir une stratégie de diversification des économies mettant l'accent sur la formation des ressources humaines, le développement des chaînes de valeurs et l'approvisionnement du marché régional (application stricte de la réglementation des changes,



promotion de l'import-substitution). Il a, enfin, insisté sur le démarrage rapide des projets intégrateurs. « Il convient de relever les progrès réalisés dans le suivi du processus de mise en œuvre des 11 projets

intégrateurs par le Copil du Pref-Cémac, dont deux sont déjà en phase de démarrage, moins d'un an après la tenue de la table ronde de Paris. L'instruction de deux autres projets sera achevée en décembre

Les deux ministres congolais à Douala Adiac 2021 et après l'adoption du rapport final d'évaluation par les conseils d'administration respectifs de la BAD, de la BDEAC, et d'Afrexim Bank », a assuré Rigobert Roger Andely. Il faut savoir que la 14e ses-

sion du Copil Pref-Cémac intervient dans un contexte particulier marqué par un triple choc : économique, sanitaire et sécuritaire. La zone connaît une récession de -1,7% et un déficit budgétaire établi à -2% du PIB. Sur le plan monétaire, les tirages effectués dans le cadre des facilités d'urgence contre la Covid-19 et le recours au marché des titres publics ont entraîné une expansion de 42,7% des créances nettes du système monétaire sur les États de la Cémac. Cette session a connu une participation des ministres des Finances, de l'Economie et de l'Intégration sous-régionale des six pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad), et les différentes institutions communautaires (Commission de la Cémac, BEAC, BDEAC, Cosumaf, Cobac, Gabac, Unipac, Bvmac...).

Fiacre Kombo

IMMIGRATION

Le Sénat adopte le projet de loi sur le statut des réfugiés

Le texte approuvé, le 12 août, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration, de l'harmonisation et surtout du renforcement du dispositif juridique au plan interne. Il vient combler les vides, consolider les précédents instruments relatifs à la problématique sur les réfugiés.

L'Etat congolais se reconnaît le droit d'accorder protection et asile à toute personne se trouvant sur son territoire y compris dans ses domaines extraterritorialité. La loi adoptée prévoit également la création d'un Comité national d'assistance aux réfugiés, organe chargé de déterminer le statut de réfugié, de gérer et protéger ceux des réfugiés reconnus ainsi que les demandeurs d'asile.

S'agissant justement des réfugiés, quelques sénateurs se sont intéressés au cas des Rwandais vivant au Congo. Intervenant sur cette question, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a laissé entendre que l'Organisation des Nations unies a mis fin, il y a quelques années, au statut de réfugiés des Rwandais vivant au Congo.

« Le Rwanda est devenu un pays fréquentable, un pays admiré de toute part, il a abrité plusieurs sommets de l'Union africaine. Les Nations unies ont considéré qu'il n'y avait plus de raisons que des Rwandais vivent à l'étranger et sous la protection du Haut commissariat des Nations unies comme réfugiés. Elles ont mis fin au statut de réfugiés des Rwandais dans notre pays », a-t-il déclaré.

Le ministre a réaffirmé qu'il n'y a plus de réfugiés rwandais en République du Congo puisqu'entre-temps, beaucoup se sont installés, pratiquent l'agriculture pour les uns, l'élevage pour les autres et se sont même mariés à des Congolais et des Congolaises.

« Beaucoup se sont intégrés dans notre société mais n'ont toujours pas la nationalité congolaise alors que nous avons le privilège de la double nationalité », a-t-il renchéri.

Jean-Claude Gakosso a rappelé qu'ils sont aujourd'hui au nombre de 811 Rwandais qui sont dans un statut hybride, c'est-à-dire ni réfugiés ni Congolais mais en même temps ne veulent pas rentrer au Rwanda. Il a conclu en précisant que le Congo compte près de 26 000 réfugiés toutes nationalités confondues, dont les plus nombreux sont des Centrafricains et des Congolais de Kinshasa.

Jean Jacques Koubemba

SANTÉ

La pandémie a affecté le traitement du cancer des enfants africains

Les programmes de dépistage et de traitement des cancers en Afrique, en particulier chez l'enfant, ont été touchés par la pandémie de Covid-19, selon une enquête de l'OMS.

Les mesures drastiques de prévention adoptées depuis le début de la pandémie de Covid-19 en Afrique et l'attention accrue portée par le personnel de santé des pays à la lutte contre le virus ont considérablement perturbé la prestation d'autres services de santé essentiels dans la région. « Selon nos estimations, en 2020, plus de 28 000 enfants sont décédés d'un cancer en Afrique subsaharienne », estime le docteur Jean-Marie Dangou, coordonnateur du Programme de gestion des maladies non transmissibles au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Ajoutant : « C'est une situation très déplorable, car les cancers de l'enfant sont curables à condition d'être détectés à un stade précoce et que l'enfant bénéficie d'une prise en charge complète ». Selon une enquête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), datant de janvier à mars 2021, le taux de perturbation des services de santé essentiels en Afrique pendant la pandémie est estimé à 43%.

Parmi les programmes les plus touchés, figurent le dépistage

et le traitement des cancers, en particulier chez l'enfant. 46 % des pays ont noté une baisse de régime en matière de dépistage des cancers, tandis que 13 % des pays ont signalé des perturbations atteignant un taux de 50 %, souligne l'enquête. Le taux de survie du cancer de l'enfant en Afrique subsaharienne est de 20 % à peine. Or, dans les pays à revenu élevé, plus de 80 % des enfants atteints de cancer sont guéris, grâce à un diagnostic précoce – entre autres. La détection précoce du cancer donne de meilleures chances de survie à l'enfant. Des améliorations notables peuvent être apportées à la vie des enfants atteints de cancer si le dépistage est fait à un stade précoce et que les retards de prise en charge du patient sont évités, note le rapport.

La perte de vitesse induite par la pandémie de Covid-19, en matière de dépistage et de traitement des cancers, est susceptible d'entraîner des retards de diagnostic et de traitement, ce qui aura pour effet d'accroître la pression sur les ressources médicales déjà limitées du continent,

et de causer une augmentation notable du nombre de décès évitables dus au cancer. Pendant la pandémie, divers facteurs ont contribué au recul des initiatives de dépistage et de traitement du cancer. Le manque de personnel médical a affecté les services de lutte contre cette maladie, avec notamment 72 % des pays ayant signalé une baisse de personnel. Dans 64 % des pays, les populations craignent de se faire soigner en pleine pandémie. En outre, dans 58 % des cas, l'accès aux services de santé essentiels a diminué étant donné les difficultés financières causées par la pandémie, notamment les conséquences financières engendrées par les confinements qui ont été décrétés.

« Le seul moyen d'éviter les décès dus au cancer et de prévenir les cas dans notre région, en particulier chez les enfants, est d'investir suffisamment dans la prévention et dans le traitement du cancer, et parallèlement, dans des formations de qualité pour les professionnels de la santé », a souligné le docteur Dangou.

Noël Ndong

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Le Congo doté d'un document sur la stratégie nationale

Le document sur la stratégie nationale pour la gestion des risques de catastrophes été validé au cours d'un atelier tenu sous format hybride à Brazzaville, grâce à l'appui du secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la Banque mondiale, et l'Union européenne.

Le gouvernement de la République du Congo, dans le cadre de la résilience de sa population aux risques de catastrophes s'est engagé à mettre en œuvre des politiques et des mécanismes indispensables pour leur gestion. C'est dans ce contexte que le présent atelier de validation a permis aux participants en quantifiant les aléas et impacts socioéconomiques de pouvoir doter le Congo d'un document de stratégie nationale pour la gestion des risques de catastrophes.

Les travaux de cet atelier ont débuté par deux présentations, notamment : le profil des catastrophes au



La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo prononçant l'allocation de clôture de l'atelier (crédit photo MEDDBC)

Congo, par Edmond Makimouha, point focal pour la gestion des risques de catastrophes ; l'appui du Pnud à la gestion des risques, par Jean Félix Lumière Issang, conseiller au développement durable et diversification économique, chargé des programmes au Pnud. Ces présentations ont permis aux participants de s'imprégner du contexte et de la nécessité de la gestion des risques de catastrophes.

Trois groupes de travail ont été mis en place pour élaborer ce document de quatre-vingt-quatre pages. « Contexte et genre » (de la page 1 à la page 50) comme premier groupe ; « Stratégie et plan de mise en œuvre » (de la page 51 à la page 71) comme deuxième groupe ; et « Mise en œuvre de la gestion des risques de catastrophes » (de la page 72 à la page 84) comme troisième groupe. La restitution en plénière par les groupes a démontré la nécessité pour le Congo de disposer d'un cadre national de gestion des risques de catastrophes. Par ailleurs, les participants ont apporté des contributions et amendements.

« Vos analyses, j'en suis sûre, vous ont permis d'établir un ordre de priorité des activités

de gestion des risques de catastrophes et d'identifier les stratégies de mitigations les plus efficaces. L'aperçu des évaluations des risques menées au Congo et des études de cas antérieurs ont présenté les caractéristiques essentielles des évaluations des risques, qui vous ont permis de mettre en relief des avantages d'une meilleure information sur les risques pour les planificateurs, les décideurs et le public en vue des analyses pertinentes pour les défis actuels et futurs à relever », a déclaré la ministre de l'Environnement, du Développement durable, et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, dans son allocution de clôture. A cet effet, poursuit-elle, les meilleurs liens entre le travail scientifique et de développement sont nécessaires pour atteindre les objectifs cruciaux de prévention, d'atténuation des tragédies humanitaires et de résolution des situations à venir en tenant compte, notamment du risque, de la situation géographique et de l'événement. L'analyse commune

des risques doit être perçue comme une base pour la prévention, la gestion, la préparation et la réponse adaptées au niveau national et local. « Cela nous amène à prendre de plus conscience de la nécessité de passer d'un modèle réactif d'intervention en cas de crise humanitaire à un cadre proactif de gestion des crises et des catastrophes. Un tel cadre doit être bâti sur une bonne compréhension des facteurs de risque humanitaire, afin que les acteurs puissent agir sur la base d'une compréhension commune des priorités pour orienter leurs ressources de manière coordonnée et efficace », a ajouté Arlette Soudan-Nonault.

Enfin, la ministre a indiqué que cette stratégie nationale fournit au Congo un cadre d'évaluation des risques liés aux crises humanitaires et aux catastrophes qui englobe l'exposition aux risques, la vulnérabilité et la capacité de faire face. Elle permet en outre de fédérer les synergies de tous les acteurs concernés autour d'une vision unifiée et l'ensemble des acteurs concernés, y compris la société civile, les opérateurs économiques et la communauté scientifique.

Notons que cet atelier qui a permis à la République du Congo de faire désormais partie des cinq pays de l'Afrique centrale qui disposent d'une stratégie nationale de gestion de risques et de catastrophes a connu la participation des représentants des administrations publiques, des organisations de la société civile, des parlementaires, du Pnud, du Fonds des Nations unies pour la population, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, du Fonds des Nations unies pour l'enfance, et du Programme alimentaire mondial.

Bruno Okokana

TRIBUNE LIBRE

Du pain sur la planche

La coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus avait invité, lors de sa réunion du 23 juillet 2021, les membres du gouvernement « à mettre en œuvre, sans délais, toutes les actions devant amener les fonctionnaires et les agents placés sous leur autorité à se faire vacciner » parce que, dicit la coordination nationale, « l'administration d'État et les structures sous tutelle devaient donner l'exemple à l'ensemble de la population ». A la suite de cette orientation à valeur d'instruction, quelques ministères seulement ont initié des notes, en application de la circulaire consécutive du Premier ministre publiée le 6 juillet dernier.

Pour l'essentiel, les circulaires publiées par dix ministres, sur la trentaine que compte le gouvernement, visent à inciter les fonctionnaires évoluant sous leur tutelle à se faire vacciner. Certaines de ces notes fixent un délai au-delà duquel la présence des mêmes fonctionnaires au service sera subordonnée à la présentation du certificat de vaccination ou du test PCR négatif.

A la lecture de l'instruction de la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus et des circulaires sus-évoquées, il apparaît évident que le gouvernement est mû par le souci de préserver la vie des Congolais. Mais, en même temps, transparait aussi le paradoxe : certains administrés qui devraient être protégés refusent curieusement cette protection. En effet, l'acquisition des vaccins par les autorités est la preuve que l'État ne se départit pas de ses obligations d'assurer la protection de la population face à une maladie dangereuse. De fait, le refus d'une partie de celle-ci de se vacciner et donc de se faire protéger devant la furie de la covid-19 est à tout le moins incompréhensible.

La tâche est donc difficile pour les pouvoirs publics. Elle est davantage difficile avec la dizaine de circulaires ministérielles. En effet, exiger aux fonctionnaires un test PCR négatif ou un certificat de vaccination pour être au service constitue, à n'en point douter, un élément motivant pour que chacun d'eux se rende vers les centres dédiés afin de recevoir sa dose de vaccin. Malheureusement, ces circulaires ont le défaut de ne pas définir, explicitement, les mesures coercitives prévues contre ceux des fonctionnaires qui résisteraient opiniâtement aussi bien à l'idée de se vacciner qu'à celle de s'exposer aux tests PCR.

Il y a fort à parier que la plupart d'entre eux prendront ces exigences comme prétextes pour ne plus se rendre au lieu du travail. D'ailleurs, ils sont d'avance convaincus que rien de grave ne leur arrivera, quoique le gouvernement fasse. Parce qu'ils ont la conviction que, malgré leur absence au service, leur salaire continuera à être versé intégralement à la fin du mois.

Ces fonctionnaires peuvent fonder leur raisonnement sur le fait que notre administration pourrait indubitablement renfermer des fantômes perpétuellement absents au service, mais régulièrement payés. Ainsi se pose le problème des mesures d'accompagnement des circulaires publiées. C'est dire combien, dans le cadre de la complémentarité gouvernementale, le ministère du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans les administrations publiques aura beaucoup de travail en perspective. Autant dire qu'il a du pain sur la planche.

Valentin Oko



CALENDRIER DE NOS PROCHAINES FORMATIONS

Le cabinet ECIFORM organise à Brazzaville des formations sur les modules ci-après et selon les dates indiquées. Pour plus d'infos contactez nous au (00242) 06 993 50 53 Email : contact@eciform-services.net

—Audit et contrôle interne dans la banque (06 au 10 Septembre 2021)
—Suivi-évaluation des projets (13 au 17 Sept 2021)
—Archivage et classement des documents (13 au 17 Sept 2021)
—Gestion des projets (20 au 24 septembre 2021)

—Secrétariat et assistantat de direction (06 au 10 Sept 2021)
—Les techniques de vente et de prospection (20 au 24 Sept 2021)
—Elaboration et pilotage d'un plan de formation (27 au 01 Octobre 2021)
—La GPEC (27 au 1er Octob. 2021)

—Gestion des stocks et des achats (04 au 08 Octobre 2021)
—La gestion axée sur les résultats (04 au 08 Octobre 2021)
—Le management efficace d'une équipe (11 au 15 Octobre 2021)
—Commerciaux : comment booster ses performances (11 au 15 Octobre 2021)

Site web : www.eciform-services.net | Coût : 250.000 à 400.000 XAF par module | D'autres modules sont disponibles.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La BDEAC accorde 32,8 milliards FCFA pour le tronçon Dolisie-Kibangou

L'accord de prêt pour le financement de la construction de la route Dolisie-Kibangou a été signé, le 16 août à Brazzaville, entre le ministre des Finances, Rigobert Roger Andely, et le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Long d'environ 82 kilomètres, déjà bitumé sur 32 kilomètres au départ du chef-lieu du Niari, le tronçon entre Dolisie et Kibangou fait partie du corridor Brazzaville-Dolisie-Libreville. Il s'agit d'un projet d'intégration sous-régionale visant à connecter le Congo au Gabon à partir de cet axe routier.

L'impact socioéconomique attendu de l'aménagement de cette route Dolisie-Kibangou et du

pont sur le Niari sera bénéfique pour les échanges commerciaux entre le Congo et le Gabon, y compris pour la population riveraine. Cette infrastructure routière contribue, admet-on, à la réduction du coût et de la durée de transport, au désenclavement du département du Niari, au développement local.

Paraphant l'accord de financement, le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille

public, Rigobert Roger Andely, a salué un modèle de projet intégrateur comme le corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena en préparation. « Cette route Dolisie et Kibangou est extrêmement importante. La BDEAC a accepté de financer le projet, ainsi que la Banque africaine de développement (BAD). Dans les jours qui suivent, nous allons signer avec la BAD un autre accord pour sa quote-part », a-t-il annoncé.

Il faut retenir qu'en acceptant de financer la construction de cette route, la BDEAC s'affiche comme l'un des partenaires financiers importants de la République du

Congo. Depuis l'apparition de la pandémie, la banque a conclu trois accords de prêt avec le gouvernement congolais, à hauteur de 43,8 milliards FCFA, soit 12 milliards FCFA pour le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, soit 15 milliards FCFA pour la lutte contre la pandémie de Covid-19 et soit 16,8 milliards FCFA pour la réhabilitation de la route nationale n°2. La signature de cet accord de prêt, a laissé croire Fortunato-Ofa Mbo Nchama, témoigne d'une coopération fructueuse et grandissante entre la BDEAC et le gouvernement congolais. « Bien plus, cet accord est le signe de la confiance que le

gouvernement place vis-à-vis de l'institution communautaire de financement du développement. En impliquant la BDEAC dans la réalisation de ses projets structurants, le Congo lance un message fort pour confirmer la place qui revient à cette institution, dans le financement du développement de la sous-région », a-t-il dit. Les financements de la BDEAC en faveur du pays ont porté essentiellement sur les infrastructures de transport, l'agriculture et l'énergie. En l'espace de quatre ans, elle a financé vingt-quatre projets, pour une enveloppe de 227 milliards FCFA.

Fiacre Kombo

FÊTE DU 15 AOÛT

La population d'Ignié appelée au patriotisme et à la responsabilité

L'administrateur maire de la communauté urbaine d'Ignié, dans le département du Pool, Assitou Kamara Somi, a invité le 15 août les habitants au sens du patriotisme et de responsabilité afin de réaliser le rêve de devenir commune de plein exercice.



L'administrateur maire posant avec les responsables du tribunal et de la force publique d'Ignié/Adiac

Rassemblement pour la circonstance au siège de la mairie sous la direction de l'administrateur maire, la population d'Ignié a célébré à sa manière la fête de l'indépendance nationale. La cérémonie, débutée par l'exécution de l'hymne nationale « La Congolaise », a été marquée, entre autres, par une animation culturelle en respectant les mesures barrières.

Rendant hommage aux pères de l'indépendance, Assitou Kamara Somi a rappelé qu'il s'agit d'une période importante, un grand repère pour l'histoire du Congo. Selon elle, la communauté urbaine d'Ignié, qui est longtemps restée au bord de la route du développement, avance si heureusement grâce au travail et à l'apport de ses filles et fils. « Il y a 61 ans, nous ne pouvions parler de district ni de communauté urbaine d'Ignié. Aujourd'hui, nous y sommes, avec une administration et des services dynamiques, des écoles, des dispensaires, des commerces et autres infrastructures. Nous aurons bientôt la mise en œuvre de la zone économique et commerciale de Maloukou, prête à employer de nombreux jeunes d'Ignié dans divers métiers », a-t-elle annoncé devant un échantillon de différentes couches de la population.

Elle s'est, par ailleurs, réjouie de l'existence des infrastructures modernes qui donnent de la vie à sa communauté urbaine. A côté de l'existant, elle a annoncé la construction prochaine, à Ignié, des plateformes sportives avec l'aide du ministère de la Jeunesse et des Sports. S'agissant des défis à relever, Assitou Kamara a cité la lancinante question d'adduction d'eau qui demeure la préoccupation de tout le monde en général et des autorités locales en particulier. A cela s'ajoute le problème d'insécurité avec le phénomène des « bébés noirs et Kulunas » importé des grandes villes du pays. « Je saisis cette opportunité pour féliciter la force publique qui ne cesse de ménager aucun effort, dans la sécurisation, la libre circulation des personnes et des biens, malgré le manque de personnel et l'insuffisance des moyens de travail », a-t-elle poursuivi.

L'administrateur maire a également félicité les services déconcentrés de l'Etat, qui continuent, en cette période difficile, à faire preuve d'ingéniosité pour garantir le bon fonctionnement du service public. Elle s'est aussi félicitée de l'esprit de solidarité et d'hospitalité légendaire de la population, surtout tous les efforts économiques contribuant au développement harmonieux de la ville d'Ignié. Elle a, enfin, sollicité la contribution des hommes et femmes, jeunes et vieux, associations et partis politiques, confessions religieuses et communautés étrangères pour le développement de cette entité administrative. « Dans la paix et l'unité, soyons plus forts dans le travail afin de booster le progrès de notre belle cité d'Ignié », a conclu Assitou Kamara Somi.

Parfait Wilfried Douniama

FONDS COVID-19

Les députés attendent des explications du gouvernement

Depuis la survenue de la pandémie en mars 2020, la République du Congo a déjà dépensé quelque 80 milliards F CFA sur fonds propres. Un montant jugé exorbitant par la représentation nationale qui parle des dépenses plafonnées dépassant largement les prévisions budgétaires.

Le Parlement a autorisé, le 13 août, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour la 25^e fois consécutive. Une occasion pour les députés d'interpeller le gouvernement sur le non-respect des mesures barrières et la manière dont les dépenses destinées à la lutte contre la maladie sont effectuées. Selon le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, environ 80 milliards FCFA ont été décaissés ces seize derniers mois pour financer la stratégie de lutte contre le coronavirus. Il s'agit notamment de l'achat du matériel médical et de l'équipement des deux hôpitaux généraux de Patra à Pointe-Noire et de Nkombo à Brazzaville.

Ces chiffres, annoncés par le ministre Ludovic Ngatsé, lors de son audition par la commission des lois et affaires administratives de l'Assemblée nationale le 12 août, ont attiré l'attention de la plénière. Car ils sont largement supérieurs aux montants prévus dans la loi de finances rectificative alors que la Force publique peine à faire appliquer les mesures barrières à cause, entre autres, du manque des moyens. En effet, le ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, a indiqué devant la commission que « la Force publique n'arrive plus à faire convenablement son travail, dans le cadre de la lutte contre la pandémie, faute de moyens. Le dernier financement de la Force publique en vue de déploiement des agents date de novembre 2020 ».

Déplorant l'absence des ministres concernés à la plénière, les députés ayant pris la parole ont dénoncé le fait que de 10 milliards, le

fonds covid-19 est passé à 12 milliards FCFA en juin sans l'accord du parlement. Cela au moment où la Force publique n'a plus reçu de financement depuis neuf mois. S'agissant de l'équipement des deux hôpitaux généraux de Pointe-Noire et de Brazzaville, le président de la commission économie et finances, Maurice Mavougou, a rappelé que des crédits spécifiques avaient été alloués à ces deux structures sanitaires dans le budget d'investissement.

« ... On ne peut pas passer de 35 milliards dont 10 du fonds covid-19 à 80 milliards FCFA aujourd'hui. Si nécessité y était, qu'est-ce qui peut justifier que depuis novembre 2020, on n'ait pas pu financer les services de sécurité ? Les deux hôpitaux ont des crédits dans le budget d'investissement. L'adoption de la loi de finances rectificative était une occasion pour le gouvernement de nous expliquer tout cela. Le fonds covid-19 est abondé par la vente des cargaisons de pétrole. Il suffisait au gouvernement de prendre les décrets d'avance, c'est l'argent public, et nous parlementaires, sommes l'autorité budgétaire », a déclaré le député Maurice Mavougou.

Appuyant le président de sa commission, Marien Mobondzo Endzonga a rappelé qu'en matière d'urgence dans les finances publiques, le gouvernement peut engager des dépenses pour informer le parlement par la suite. Selon lui, les informations reçues à la commission économie et finances sont contradictoires en matière de gestion, de financement de la pandémie. « Ces informations nous laissent la pyramide inversée, les dé-

penses courantes sont supérieures aux dépenses en capital. Nous dépensons plus pour financer les rémunérations de ceux qui luttent contre la pandémie à coronavirus et non en matière des dépenses en capital d'équipements », a dénoncé le rapporteur de cette commission. Selon le président du groupe parlementaire PCT et alliés, Jean-Jaurès Ondélé, le débat engagé par le député Mavougou valait la peine car la prorogation du prochain état d'urgence sanitaire sera conditionnée par la présence de tous les ministres concernés. « Nous sommes dans un très bel exercice démocratique. Nous ne sommes pas une Assemblée des passoires, nous sommes le législateur. Nous avons le devoir de contrôler les dépenses, l'absence de ces ministres est une faute grave », a-t-il lâché.

Pour ironiser ce débat engagé par les élus de la majorité présidentielle, le député de l'Upads, Alain Pascal Leyinda, a indiqué que « cela s'appelle tout simplement la séparation des pouvoirs ». Défendant le projet de loi, en présence du ministre d'Etat, chargé des Relations avec le parlement, Pierre Mabilia, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a rassuré l'Assemblée nationale que les membres du gouvernement concernés seront présents à la prochaine prorogation. Pour lui, les députés auront l'occasion de débattre avec le gouvernement des dépenses liées à la covid-19 à l'occasion de l'adoption de la loi de règlement du budget 2020.

P.W.D.

COUPE DU MONDE SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Le Congo connaît désormais ses adversaires

Au terme de la cérémonie de tirage au sort du 25^e championnat du monde de handball féminin, effectué le 12 août en Espagne par la Fédération internationale de handball, les différents groupes ont été dévoilés. Le Congo est logé dans le groupe F en compagnie du Danemark, de la Tunisie et d'un représentant du continent asiatique.

Après plusieurs années d'absence, les Diables rouges seniors dames de handball marquent leur retour sur la scène internationale. Quatrième à la dernière édition de la Coupe d'Afrique, les filles du sélectionneur Younes Tatby vont devoir chercher à sortir tête haute du groupe F de cette plus grande compétition de la catégorie. Pour se faire, les Congolaises qui comptent cinq participations (1982, 1999, 2001, 2007 et 2009) sont invitées à doubler d'efforts et débiter d'ores et déjà les préparatifs afin de faire face au Danemark (2^e équipe en termes de participation, à savoir 21) et la Tunisie qui comptera neuf participations au coup d'envoi de la compétition. Le représentant asiatique qui complète ce groupe sera connu à la fin du tournoi



L'équipe nationale du Congo/Adiac

continental prévu du 15 au 25 septembre.

Le tenant du titre, les Pays-Bas, partage le groupe D avec la Suède ainsi que des représentants de l'Amérique du nord et d'Asie. La Russie qui est le pays le plus titré avec sept trophées affrontera, dans la phase de groupe, la Serbie, le Cameroun et la Pologne. Le champion d'Afrique (Angola) fera face au champion Olympique (France) dans le groupe A. Ce groupe est complété par la Slovénie et le Monténégro.

Au total, trente-deux pays logés dans huit groupes de quatre participeront à cette compétition qui réunit chaque deux ans les meilleures nations du monde. Cette 25^e édition se tiendra du 2 au 19 décembre prochain en Espagne.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Guy Mbenza, Antwerp prend un point à Charleroi (1-1). Annoncé sur le départ depuis un mois, l'international congolais ne fait pas partie des plans du staff technique anversoïse et n'a pas été convoqué depuis le début de saison.

Morgan Poaty était titulaire lors de la défaite de Seraing face à Ostende (2-3). L'ancien Montpelliérain était placé dans le couloir gauche des Metallos qui ont évolué en 3-5-2.

Belgique, 1^{re} journée, 2^e division

Scott Bitsindou et Lierse débutent leur saison par un nul à Deinze (1-1). L'ancien joueur d'Anderlecht était aligné au poste de récupérateur dans le 4-4-2.

Bulgarie, 4^e journée, 1^{re} division

Engagés en play-offs de la Ligue des champions et de Conférence Ligue Europa, Ludogorets et le CSKA Sofia étaient ménagés ce week-end. Les matches contre l'Arda Kardzhali et chez le Lokomotiv Sofia sont reportés.

Espagne, 1^{re} journée, 1^{re} division

Jordi Mboula, floqué du numéro 7, était titulaire lors du match nul concédé par le promu majorquin face au Bétis Séville (1-1). A la 22^e, l'ancien Monégasque récupère un ballon haut et mène le contre, mais sa frappe, alors qu'il pouvait servir Alan, n'est pas assez précise.

Remplacé à la 72^e, alors que le score était définitif.

Malte, 1^{re} journée, 1^{re} division

Reprise délicate pour Mosta et Christoffer Mafoumbi, corrigés à domicile par Birkkara (0-3).

Belgique, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Senna Miangué, blessé, le Cercle de Bruges est défait à domicile par Anderlecht (1-2).

Croatie, 5^e journée, 1^{re} division

Merveil Ndockyt n'était pas dans le groupe d'Osijek, court vainqueur de Rijeka (1-0). Osijek prend la première place du classement avec 13 points.

Luxembourg, 2^e journée, 1^{re} division

Premier but de la saison pour Yann Mabela, qui offre la victoire au RC Union sur le terrain de Rodange (1-0).

Deuxième défaite pour l'Etzella Ettel-

brück, qui s'incline, sans Godmer Mabouba, chez le Fola Esch (0-2).

Pays-Bas, 1^{re} journée, 1^{re} division

Sur le banc au coup d'envoi, Davis Sambissa est entré à la 81^e lors de la défaite de Cambuur face à Groningen (1-2).

Les réseaux sociaux, congolais et gabonais, relaient depuis quelques jours une information selon laquelle l'ancien Bordelais aurait décidé de jouer pour le Gabon, deux mois après avoir joué en amical avec les Diables rouges. Si cela se confirmait, le latéral gauche quitterait cette rubrique.

Russie, 4^e journée, 1^{re} division

Première victoire de la saison pour Ufa, qui prend les 3 points à Novgorod (2-1). Sous les yeux d'Erving Botaka-Yobama, resté sur le banc.

Russie, 6^e journée, 2^e division

La réception du Torpedo Moscou a tourné au cauchemar pour Emmerson Illoy-Ayyet : averti à la 60^e pour un vilain tacle offensif sur Temnikov, l'international congolais manque de réactivité sur le but d'Enin (72^e).

Trois minutes plus tard, il écope d'un second jaune pour une faute sur Lebedenko et abandonne ses co-équipiers. Une semaine après avoir éliminé le SKA en Coupe de Russie, le Torpedo s'impose 1-0 à Khabarov.

Le SKA-Energiya est 7^e avec 11 points et 5 longueurs de retard sur son adversaire, leader du classement.

Slovaquie, 4^e journée, 1^{re} division

Yhoan Andzouana a été remplacé à la 67^e lors du match nul arraché par le DAC Dunajská chez le FK Senica (1-1).

Slovénie, 5^e journée, 1^{re} division

Remplaçant face à son ancien club, Antoine Makoumbou est entré à la 81^e lors de la victoire du NK Maribor face au Tabor Sezana (2-0).

Suède, 16^e journée, 2^e division

Helsingborg l'emporte facilement à Akropolis (3-0). Avec Ravy Tsouka Dozi titulaire. De retour après une absence de deux matches, le latéral droit a été averti à la 49^e puis remplacé à la 83^e.

Suisse, 3^e journée, 1^{re} division

Kévin Monzialis n'était pas dans le groupe de Lugano, tombeur de Saint-Gall (2-1).

Lugano est 3^e avec 6 points.

Turquie, 1^{re} journée, 1^{re} division

Baptême du feu réussi pour Dylan Saint-Louis, titularisé sur l'aile droite de l'attaque d'Hatayspor face à Kasimpa (1-1). Sollicité par Lobzhanidze, le Congolais répond au « un-deux » d'une talonnade et permet au Géorgien d'égaliser (72^e).

Ligue 1, 2^e journée

Resté sur le banc lors de la première journée, le jeune Bradley Locko Banzouzi a profité du forfait de Konan pour connaître sa première titularisation. L'ancien Lorientais a tenu le poste de milieu gauche dans le 3-4-3 rémois face à Montpellier.

Une première délicate, sans pour autant qu'il soit impliqué sur les buts héraltaux, avant d'être remplacé à la 54^e, alors que les visiteurs menaient 3-2.

A l'inverse, Béni Makouana est entré à la 79^e, juste avant l'égalisation du Stade de Reims. Les deux équipes se séparent sur un score de 3-3.

Rennes se déplaçait à Brest sans Faitout Maouassa. Les deux formations bretonnes se séparent sur un score de 1-1. L'absence du latéral gauche, alors que Truffer est blessé, pourrait signifier un transfert imminent du Franco-Congolais, formé à Nancy. Nantes bat Metz 2-0. Sans Yannis M'Bemba, non retenu, ni Warren Tchimbembé, en phase de reprise.

Vendredi, en match avancé, Lorient a renversé Monaco (1-0). Sans Loris Mouyokolo (cheville), ni Chrislain Matsima, non retenu.

Ligue 2, 4^e journée

Le match entre Caen et Ajaccio a été reporté en raison de cas de Covid-19. Repos forcé donc pour Prince Oniangue, Alexis Beka Beka, de retour dans le groupe après les JO, et Jason Ngouabi, côté normand, et Bevic Moussiti Oko, blessé, chez les Corses. Sans Fernand Mayembo (cuisse), mais avec Nolan M'Bemba titulaire au poste de latéral droit, Le Havre prend un point à Rodez (0-0). Adailson Malanda était aligné sur la droite de la défense à trois des Ruthénois.

La troisième titularisation consécutive

de l'ancien Nîmois. Suffisant pour s'inviter dans le groupe des Diables rouges du Congo ?

Première titularisation de la saison pour Bryan Passi, auteur d'une belle intervention à la 11^e minute. Les Chamois battent Grenoble 1-0. Niort compte 7 points après 4 journées.

Encore une défaite, la troisième pour un nul arraché, pour l'AS Nancy, qui s'incline à domicile face à Valenciennes (0-1). Warren Bondo était titulaire au poste de relayeur axial. Remplacé à la 89^e, alors que les Lorrains étaient réduits à dix depuis la 68^e.

Rappelons que le jeune milieu, originaire des deux Congo, fait l'objet d'une cour assidue du Milan AC. La presse italienne évoquait d'ailleurs, samedi, une nouvelle offre de 2 millions d'euros faite à l'ASNL.

National 1, 2^e journée

Durel Avouou était titulaire lors du succès du Mans sur Créteil (2-1).

Avec une passe décisive et un but, Mons Bassouamina permet à Bastia-Borgo d'arracher le nul 2-2 face à Bourg-Péronnas (2-2). Passeur décisif pour Cropanese à la 29^e, l'ancien Nancéien a inscrit le but du 2-2 à la 61^e.

Une première titularisation réussie pour le natif de Gonesse, qui sort d'une saison blanche dans son club formateur.

Kévin Mouanga était titulaire lors du succès d'Annecy face à Laval (1-0). L'ancien capitaine de la réserve du SCO Angers était resté sur le banc lors de la première journée, sanctionnée d'un nul à Sedan.

Chez les Tangos, Marvin Baudry était laissé à disposition de la réserve (où évolue aussi le jeune gardien Saimmon Kinzonzi-Bitsondou, ex-Lorient), tandis que Randi Goteni est à l'infirmerie.

Herman Moussaki était titulaire lors de la victoire de l'US Boulogne-sur-Mer sur la pelouse du Red Star (3-1). Une bonne frappe à la 16^e et beaucoup de mouvements sur le front de l'attaque. Cédric Odzoumo n'était pas dans le groupe.

Frd Dembi était titulaire lors du match nul concédé par Orléans face à Concarneau (0-0).

Camille Delourme

PHILANTHROPIE

L'association Kiminou soutient la scolarité des enfants démunis

Une journée porte ouverte, destinée à soutenir les enfants démunis à la rentrée scolaire prochaine, a été organisée le 14 août à Pointe-Noire par l'association Kiminou « Ecole pour tous » que dirige Berthe Mouanda Laval.

L'activité de collecte des dons en nature et en numéraires a eu pour but de soutenir près de 200 à 300 enfants défavorisés vivant dans six localités du Congo en leur offrant des kits scolaires qu'ils vont utiliser à la rentrée des classes en octobre prochain.

Ce geste de coeur et d'amour s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'association, à savoir aider, accompagner et soutenir les jeunes dans leur éducation et leur scolarité en République du Congo.

« *L'école est pour nombreux de ces enfants l'unique issue de réussite. C'est pourquoi, nous leur apportons notre modeste contribution qui tant soit peu permet d'améliorer leur condition scolaire* », a dit Berthe Mouanda Laval qui a ajouté: « *Outre la distribution du matériel scolaire, nous faisons aussi le suivi de ces enfants qui ont besoin d'un peu d'attention et d'amour* ».



Fin de la journée porte ouverte de l'association Kiminou/Adiac

L'association Kiminou, a renchéri sa présidente, ne va ménager aucun effort pour offrir des fournitures et manuels scolaires aux enfants mais aussi des vêtements en cas de besoin et d'autres objets d'utilisation courante pour qu'ils vivent comme tous les enfants du monde. Des opérations de parrainage et d'identification des freins sociaux à la scolarité

sont également en cours. C'est dans cette optique que Kamien, un enfant orphelin qui habite avec son grand père à Pointe Noire, a bénéficié du soutien multiforme de Kiminou. En effet, jusqu'à 9 ans, Kamien n'allait pas à l'école. Grâce à cette association, il a découvert pour la première fois les couleurs d'une salle de classe. Kamien est brillant à

l'école puisque l'année dernière, il a occupé régulièrement les rangs de 1er et de 2e de sa classe. Seulement, il était souvent exclu de la salle pour non paiement des frais d'écolage. Une situation déplorable et regrettable qui a conduit l'association Kiminou à trouver rapidement un parrain à l'enfant. Luc, vivant en France, a accepté généreusement de parrainer

l'enfant qui a besoin cependant de vivre dans un internat ou une famille d'accueil pour son épanouissement, a ajouté Berthe Mouanda Laval avant de lui remettre les dons divers (chaussures, vêtements...) recueillis par l'association Kiminou.

Signalons que l'année dernière, cette association a remis des kits scolaires à près de 60 enfants de Nkayi qui verront d'ici peu leur bibliothèque être réhabilitée. Le projet d'électrification par panneaux solaires des salles de classe de cette localité et l'équipement en eau des sites scolaires et periscolaires, sans oublier la création d'une salle d'études dans la ville de Nkayi, et la mise en place d'un projet de maraichage figurent aussi dans le canevas de l'association qui veut réaliser beaucoup de projets au Congo, avec le soutien et l'accompagnement des pouvoirs publics, des associations et fondations sœurs.

Hervé Brice Mampouya

DOLISIE

Les 61 ans de l'indépendance célébrés sous le signe de l'évocation

Le département du Niari a commémoré, le 15 août à Dolisie, le 61e anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté internationale. Une causerie-débat a été organisée à cet effet pour édifier l'assistance sur les péripéties qui ont conduit le Congo à cette indépendance.

Plusieurs responsables et autorités départementales ont participé à l'échange animé par Jean Victor Mianténtokolo, inspecteur d'histoire des lycées, présidé par le préfet du Niari, Frédéric Baron Bouzock. L'orateur a retracé, en premier, le tableau précolonial de l'histoire du Congo, notamment le climat politique qui a précédé son accession à la souveraineté internationale, le 15 août 1960.

Il a fait savoir à l'assistance que l'annexion du Congo par la France a été rendue possible grâce à Pierre Savorgnan de Brazza pour avoir signé, le 10 septembre 1880, à Mbé, le premier traité avec Makoko. S'agissant de l'accession du Congo à l'indépendance, Jean Victor Mianténtokolo a souligné les grands événements planétaires, notamment les guerres mondiales, la guerre froide, les conflits d'Indochine, d'Algérie ainsi que le rôle de l'ONU. Les positions des Etats-Unis d'Amérique et de l'URSS ont été le catalyseur dans la prise de conscience de la plupart des pays africains. Au Congo, a-t-il renchéri, cela a ouvert la voie à la naissance des premières formations politiques, notamment le Parti progressiste congolais, le Mouvement socialiste africain et l'Union démocratique pour la défense des intérêts africains. « *Notre liberté, c'est d'abord de la pleine prise de conscience de notre volonté de travailler pour notre pays. C'est aussi notre ferme décision de maintenir l'ordre, la paix et l'union afin que l'indépendance devienne une réalité vivante* », soulignait en 1960, le président abbé Fulbert Youlou, cité par Jean Victor Mianténtokolo.

Max Ferhyne Poudi, correspondant à Dolisie

SYNAPHAC

Le Dr Augustin Ngakosso réélu président exécutif interdépartemental

Le nouveau président exécutif interdépartemental a été reconduit au cours de l'assemblée générale élective du Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac) qui a eu lieu, le 14 août, à Pointe-Noire en présence de Victor Nqoma et Jean Charles Ongoly, respectivement président national du Synaphac et président national de l'Ordre des pharmaciens du Congo.

Réélu pour un mandat de trois ans, le Dr Augustin Ngakosso est à la tête d'un bureau de six membres et d'une commission de contrôle et de vérification de trois membres dirigée par la docteure Catherine Louzolo.

Défendant ainsi son rapport moral de son précédent mandat (2018-2021), le Dr Augustin Ngakosso a rappelé que le travail abattu par le bureau exécutif interdépartemental, en conformité avec l'objet social du syndicat et les objectifs définis dans le programme d'activité, a été appuyé par le bureau exécutif national. « *Nos actions envers les administrations publiques et privées, en vue de défendre les intérêts de la profession, ont défini des rapports francs avec les unes, difficiles avec les autres. Notre cheval de bataille était d'abord la diplomatie. Les résultats ont été obtenus dans le contexte d'un pays en difficultés économiques, qui*



Le Dr Augustin Ngakosso paradoxalement ont accentué l'acharnement de certaines administrations publiques et privées sur nos établissements pharmaceutiques », a-t-il déclaré.

En plus des difficultés économiques traversées par sa structure, l'orateur a émis le vœu de voir son syndicat se doté d'un siège interdépartemental digne de ce nom. Exprimant pour sa part sa satisfaction pour la réélection du nouveau président interdépartemental du Syna-

phac, le président national de ce syndicat a eu les mots suivants : « *Le syndicat est créé en vue de défendre les intérêts de la profession. Ainsi, j'invite l'ensemble des pharmaciens du Congo à la cohésion et à la solidarité pour aller de l'avant et se battre ensemble pour relever beaucoup de défis. La santé publique passe à travers le relèvement de l'ensemble de ces défis, c'est par l'amélioration des conditions des pharmaciens que nous pouvons atteindre la santé publique* », a-t-il signifié.

Soulignons que ces assises ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire des quinze pharmaciens décédés en l'espace de trois ans seulement. Au cours de ces retrouvailles, les pharmaciens ont été informés de l'arrêt de la Cour suprême sur la situation du Dr Madjid Traoré Abdoul.

Séverin Ibara

COOPÉRATION

Raul Mateus Paula réaffirme le soutien de l'UE au Congo

Après trois années d'exercice en République du Congo, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Raul Mateus Paula, a fait ses adieux, le 16 août, au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.



Denis Sassou N'Guesso accueillant Raul Mateus Paula

A l'issue du tête-à-tête avec le président de la République, Raul Mateus Paula a fait savoir qu'ils ont évoqué les grands enjeux de la coopération, du partenariat entre le Congo, l'Afrique, et l'UE, sans oublier des projets en perspective. « Je suis venu saluer et remercier le président de la République, les autorités et le peuple congolais pour tout le soutien et l'amitié à mon endroit, ainsi que pour les conseils qu'ils me prodiguaient pendant mon séjour », a déclaré Raul Mateus Paula, ajoutant qu'il garde des souvenirs d'un pays merveilleux, et qu'il sera toujours un ami du Congo et de l'Afrique. Parlant des relations entre l'UE et le

Congo, il a assuré que grâce au financement de cette institution, le pays peut mettre en place des projets de développement dans son ensemble. Parmi ces projets, il a cité, entre autres, le programme d'appui à la gouvernance forestière, le programme de gestion durable de la faune sauvage, l'appui à la société civile pour améliorer et faciliter l'accès aux services sociaux de base, l'employabilité des jeunes vulnérables à Pointe-Noire, le projet du Bassin du Congo et celui du climat des affaires. « La gouvernance de la pêche est un sujet en cours dans lequel l'Union européenne et la France sont beaucoup engagées. Ce sont des pro-

jets très intéressants dans le contexte du changement climatique. La gouvernance des forêts est aussi un projet très important », a indiqué Raul Mateus Paula.

Dans le cadre un peu plus multilatéral, il a cité des projets liés à l'environnement, c'est-à-dire au soutien des zones de savane pour l'agriculture, en vue de préserver les forêts. « Dans ces différents projets, l'UE est un acteur majeur. Elle pourra encore faire davantage, en fonction du rythme et de l'évolution des réformes », a précisé l'ambassadeur de l'UE.

Yvette Reine Nzaba

GOUVERNANCE

Denis Sassou N'Guesso fixe les priorités du futur PND 2022-2026

Dans un message à la nation à l'occasion du 61^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le 14 août, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a insisté sur l'agriculture, le tourisme, le numérique... comme axes prioritaires du Plan national de développement (PND 2022-2026).

Le président congolais a laissé entendre que le futur PND mobilisera le gouvernement à investir dans la diversification économique afin de réduire la dépendance pétrolière. « Il s'agit prioritairement de l'agriculture, de l'industrie, des nouvelles technologies de la communication, des zones économiques spéciales, du tourisme, de l'entretien routier », a-t-il précisé.

Le plan quinquennal en préparation devrait reprendre les principaux axes du PND 2018-2022, en s'inspirant de ses contre-performances que les autorités attribuent à la crise économique et la pandémie de covid-19. La récession économique s'établira autour de -1% cette année, mieux qu'en 2020 (-5%). « L'espoir est donc permis. Le Congo enregistre actuellement un redressement progressif de son secteur hors pétrole », a assuré le président.

Fiacre Kombo

CHALLENGE BA NDAMI

Mboua remporte la 5^e édition

L'équipe de Mboua s'est imposée devant Ben 3-1 en finale de la compétition dont l'objectif majeur reste la détection des talents.

Le Challenge Ba Ndami qui prône les valeurs de la fraternité, l'entraide et le développement a été organisé pour permettre aux participants de passer de très belles vacances. Le sport uni les peuples. C'est dans ce contexte que le tournoi de football qui s'est déroulé du 31 Juillet au 7 août a mis aux prises les équipes de huit villages réparties dans deux poules de quatre. Le groupe A était composé de Mboua, Matoko, Bossela, Ibang et le groupe B, Ben Makengo, Botala, Mbandza. Au terme de la compétition, Mboua classée première a reçu une coupe et une enveloppe ainsi que Ben, classée deuxième. La troisième équipe a reçu une enveloppe ainsi que le meilleur buteur et meilleur gardien de la compétition.

Pour donner plus d'ampleur à cette édition et privilégiant, bien sûr, un meilleur partage du vivre ensemble, un tournoi de Nzango a été aussi organisé du 4 au 7 août. Mossombo, une équipe entièrement composée des peuples autochtones, a remporté le tournoi devant Mbeti. Herdy Makassela a remercié les équipes pour avoir répondu présent à son invitation, tout en promettant de donner plus d'éclat à la prochaine édition qui sera organisée dans une autre localité. « Nous sommes venus passer sept jours au tournoi pour renforcer l'unité et la cohésion sociale entre les filles et fils de la Likouala. Nous avons terminé certes cette édition mais nous envisageons d'organiser la prochaine édition dans une autre localité », a assuré Herdy Makassela, président de l'Association Challenge Ba Ndami. Notant qu'avant les villages de Ben et Mboua, le Challenge Ba Ndami a été respectivement organisé à Botala en 2008, Dzeké en 2009, Epena en 2010, Mokengué en 2011.

James Golden Eloué

HANDBALL

Caïman et DGSP remportent la 1^{ère} édition du challenge Charlotte-Emillienne-Lekoundzou

Lors des finales, le 14 août, de la première édition du tournoi organisé par la ligue de Brazzaville, la formation de Caïman a battu celle de l'Etoile du Congo, 31-25, en version masculine. Chez les dames, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), a pris le dessus sur Etoile du Congo 36-29.

Au terme de la compétition, les spectateurs se sont accordés sur le fait que le handball brazzavillois a retrouvé son dynamisme des années antérieures. Les finales qui ont respectivement opposé Caïman à Etoile du Congo en hommes puis la DGSP aux dames de l'Etoile ont présenté de beaux spectacles non seulement sur l'aire de jeu mais aussi sur les gradins. Si Caïman a pris de l'avance sur son concurrent dès le coup d'envoi du match, les Stelliens ont couru derrière le score durant tout le match puisqu'à la mi-temps, le score était de 19-11. Après ce sacre, l'équipe de Caïman souhaite garder le monopole du handball masculin du département de Brazzaville. Son entraîneur, Adrien Loufou, a indiqué que les joueurs et le staff technique de l'équipe sont déterminés à conquérir l'international.

La finale des dames, pour sa part, a gardé son suspense jusqu'à la dernière minute. La DGSP, vice-championne de la précédente édition, a été secoué à la première mi-temps.



L'équipe de Caïman, championne de Brazzaville chez les hommes/Adiac

Menée dès la deuxième minute, elle a multiplié les stratégies afin de revenir au score avant la fin de la première partie (11-11 à la mi-temps). La seconde partie lui a permis d'imposer son style, poussant ainsi l'équipe de l'Etoile du Congo à perdre doublement la première édition du tournoi Emillienne-Charlotte-Lekoundzou (en hommes et en dames). « Nous avons multiplié les efforts au début du match mais la stratégie

n'a pas payé car nous avons un effectif restreint. Imaginez-vous que nous n'avons joué qu'avec neuf joueuses et c'est difficile de faire des miracles. On se contente de la deuxième place », a indiqué le coach de l'Etoile du Congo, Pambou Poaty.

La DGSP représentera le Congo, à partir du 22 août, à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe qui se déroulera à Meknes, au Maroc.



La DGSP reine du handball brazzavillois/Adiac

namisme afin de permettre au département de Brazzaville de remporter toutes les médailles qui seront mises en jeu lors de la prochaine compétition nationale. Notons que chez les dames, Cara s'est emparé de la troisième place tandis que chez les messieurs, Inter club, qui a fait le beau temps du handball congolais, se contentera de la médaille en bronze, synonyme de la troisième place.

Rude Ngoma